LA BRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE I N°330 I Février 2016



DOSSIER

Les rues racontent l'histoire

Actu

Identité visuelle RME P. 07

Zoom

Expo Maison de La Bresse 2 de couv.

www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM



PARCOURS, peintures de René Vincent-Viry

Peintre, homme de théâtre, écrivain, René Vincent-Viry est une personnalité atypique dans le paysage bressaud. Alors que sort son autobiographie « Itinéraire insolite d'un homme ordinaire », il expose en toiles ce parcours de vie à la Maison de La Bresse jusqu'au 28 mars.



Les peintures, abstraites pour la plupart, expriment plus qu'elles ne racontent, treize périodes de sa vie : son enfance, son apprentissage du métier de peintre en bâtiment, la découverte du baroque savoyard lors de restaurations de chapelles, l'expérience de la création de décors pour l'opéra de Genève, et bien sûr l'abnégation qui lui a permis de vivre de son entreprise d'enseignes, publicité et sérigraphie…

À côté de cette exposition de peinture, quatre « détours d'étapes » inspirés d'épisodes professionnels de René Vincent-Viry se succèdent tous les 15 jours. Ils sont chacun constitués d'une exposition et d'une table ronde.

Du 30 janvier au 12 février : La publicité



Exposition : les messages de la publicité.

Table ronde « Vivre avec la publicité », vendredi 5 février, 20 h, en présence de :

- Samba Fall, docteur en Sciences Économiques, directeur des études en section Publicité à l'Université de Lorraine.
- Antonio Gacia, publiciste, ancien dessinateur à l'imagerie d'Epinal
- Laurent Fetet, vice-président de l'association « Paysages de France »
- Jean-Marie Remy, fondateur de Remy Loisirs et de la station La Bresse-Hohneck
- René Vincent-Viry

Du 13 au 26 février : l'art sacré



Exposition sur les vitraux de l'église Saint-Laurent de La Bresse, labellisés patrimoine du XX[e] siècle, et sur les chapelles restaurées.

Visites guidées de l'église Saint-Laurent : mardis 16 et 23 février à 15 h, mercredis 17 et 24 février à 10 h 30.

Table ronde « L'Art et le Sacré » : jeudi 18 février à 20 h, en présence de :

- Chyc Polhit Mamfoumbi, conteur africain, spécialiste des relations entre les spiritualités animistes et judéo-chrétiennes
- Pierre-Jean Duménil, secrétaire de la commission d'art sacré au diocèse de Saint-Dié
- Claude Faltrauer, chargé du Patrimoine culturel au diocèse de Saint-Dié
- René Vincent-Viry

Du 27 février au 12 mars : l'opéra



Exposition de décors et accessoires d'opéra

Table ronde « Dans les coulisses de l'opéra », vendredi 4 mars à 20 h, en présence de :

- Éric Lemarquis, pianiste concertiste
- Une chanteuse lyrique (sous réserve)
- René Vincent-Viry

Du 13 au 28 mars : l'art et ses intervenants



Exposition des peintres Olivier Claudon, Annie Tremsal-Garillon, Sylvie Rumo, du sculpteur Francis Cuny, et du photographe Philippe Collignon.

Table ronde « Être un artiste aujourd'hui », dimanche 27 mars, 16 h en présence des artistes exposants et de Gilles Laporte, écrivain.

Autres rendez-vous autour de cette exposition :

- Jeudi 24 mars, 20 h : **rencontre dédicace** de René Vincent-Viry, autour de son nouveau livre « Itinéraire insolite d'un homme ordinaire »
- Dimanches après-midi 7 et 28 février : Peinture en live, par René Vincent-Viry, dans l'exposition

Horaires des expos...
Lundi à vendredi : 15 h-18 h
Samedi et dimanche : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
et du 6 février au 6 mars février : tous les jours, 10 h-13 h et 15 h-19 h

EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds

Comme tous les ans, le mois de janvier a permis à la municipalité de présenter ses vœux, en priorité à nos aînés résidents de l'EHPAD, puis aux forces vives et associations et enfin au personnel communal. Ce fut l'occasion de faire oralement un bilan de l'année écoulée et de présenter les projets communaux.

Le budget 2016 qui reprendra ces projets est en cours d'élaboration et les grandes lignes vous seront présentées dans un prochain bulletin ; un petit rappel de l'activité 2015 vous sera fait dans ce même bulletin.

Pour notre commune, la saison d'hiver est une saison économique très importante, mais liée hélas aux aléas climatiques, avec un début de saison –vacances de Noël et Nouvel An– sans neige. Je voudrais remercier tous les acteurs économiques qui ont fait le maximum pour parer à ce manque de neige, en proposant à tous nos visiteurs des activités sportives, culturelles, patrimoniales et autres, pour rendre le séjour de nos touristes très agréable.

Au moment où j'écris ces quelques mots, la neige est arrivée et j'espère que la saison d'hiver va bien se passer malgré ce démarrage difficile, car c'est tout un pan de notre économie communale qui est concerné.

Je voudrais profiter de ces quelques mots pour insister sur les problématiques de déneigement. Vous pourrez lire, dans ce bulletin, un article concernant le stationnement, le déplacement durant la période hivernale. Pour le bien-être et la sécurité de toutes et tous, il est impératif de respecter les consignes données.

Le dossier de ce bulletin est consacré à un peu d'histoire de La Bresse, notamment aux rues portant le nom de personnalités. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de ce petit document.

Bonne lecture

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2e de Couv.
ÉDITORIAL P. 01
CONSEIL MUNICIPAL P. 02-05
ACTUALITÉS P. 06-08
DOSSIER P. 09-13
Les rues racontent l'histoire
TRIBUNE P. 14
MLC P. 15
CINÉMA P. 15
OTL P. 16-17
DANS LE RÉTRO P. 18-20
INFOS PRATIQUES P. 21
AGENDA 4e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs

LA BRESSE INFOS - N° 330
BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE
Février 2016

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT
Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ
Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs
Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL, Marc Fulgoni et associations diverses.
Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr *(rubrique ressources utiles)*

FINANCES

Tarification eau 2016

TARIFS EAU POUR 2016	Rappel tarifs 2015	Prévision 2016
Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :	77,90 €	88,25 €
Tarif au m³		
jusqu'à 100 m³	0,1748 €	0,1800 €
au-delà de 100 m³	0,6688 €	0,6889 €
Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :		
frais de jaugeage	15,00 €	15,00 €
frais d'étalonnage	15,00 €	15,00 €
frais d'ouverture et de réouverture	15,00 €	15,00 €
frais impossibilité de relevé de compteur	15,00 €	15,00 €
Compteur diam 15 sans tête radio	31,00 €	31,00 €
Compteur diam 15 avec tête radio	94,00 €	94,00 €
Compteur diam 20 sans tête radio	34,50 €	34,50 €
Compteur diam 20 avec tête radio	98,00 €	98,00 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	63,00 €	63,00 €
Pièces particulières : coût réel +15 %		
Main d'œuvre par heure	23,00 €	23,00 €

Pour info

Fact. de 120 m³ eau (sans taxes et redevance Pollution)	en 2015	en 2016
Abonnement	77,90 €	88,25 €
1re tranche (jusqu'à 100 m³)	17,48 €	18,00 €
2e tranche (au-delà 100 m³)	13,38 €	13,78 €
Total HT	108,75 € Soit 0,9063 €/m³	120,03 € Soit 1,003 €/m³

Quelques explications sur ce tarif eau 2016

Pour que la commune soit encore éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le prix du m³ d'eau, sans les taxes et la redevance pollution, doit être au minimum de 1 € HT le m³.

La municipalité ne veut pas se couper des aides de l'Agence de l'eau, qui peut être, dans certains cas, d'environ 40 % du montant des travaux. Compte tenu des investissements importants que nous allons être amené à réaliser, nous devrons solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, sans quoi tous ces travaux ne pourront pas être engagés.

L'abonnement étant supporté par tous, y compris les résidences secondaires, c'est à lui que nous avons décidé de faire porter majoritairement la hausse.

Certains de nos habitants, qui ne sont pas systématiquement de gros consommateurs, connaissent aujourd'hui des problèmes d'alimentation en eau, des travaux sont donc nécessaires et le concours financier de l'Agence de l'Eau nous sera bien utile.

Il faut noter que même avec cette augmentation, le prix de l'eau à La Bresse reste largement inférieur aux moyennes départementale et nationale.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la maison des loisirs et de la culture (MLC)

Considérant la mission d'intérêt général poursuivie par la M.L.C., le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 22 juin dernier, de passer avec cette association une convention d'objectifs -d'une durée maximale de 6 ans à compter de sa signature-, afin d'inscrire son soutien à cette association dans la durée.

La MLC a signalé en novembre dernier qu'elle allait être confrontée en fin d'exercice à un déséquilibre structurel exceptionnel, suite à ses obligations conventionnelles occasionnées par le changement de l'équipe salariée et engendrant un sérieux problème de trésorerie.

Afin de permettre à l'association de continuer ses activités auprès de la population, le conseil municipal a décidé de lui attribuer une aide exceptionnelle de 20 000 €, dont il sera tenu compte lors de l'attribution de la subvention annuelle de fonctionnement de 2016 et sur les exercices à venir de la convention d'objectifs passée pour 6 ans.

Travaux Grande Rue - groupement de commandes

Le projet d'aménagement de la Grande Rue, le long de la RD486, sera réalisé courant 2016, conjointement avec les travaux de réfection de la chaussée départementale. Cette opération impliquant donc l'intervention de deux maîtres d'ouvrage, la Commune de La Bresse et le Conseil Départemental des Vosges, une convention constitutive d'un groupement de commandes a été passée avec le Conseil Départemental des Vosges, conformément à l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Ce groupement est créé en vue de la passation d'un ou plusieurs marchés pour chacun des membres du groupement, à savoir :

Pour la commune de La Bresse : aménagement de trottoirs et piste cyclable, travaux sur réseau d'eau potable, reprise du réseau d'eau pluviale, éclairage public et aménagement paysager pour un montant HT évalué à 551 480 € ; une subvention de 147 328 € a été obtenue, au titre de la DETR 2015.

Pour le Conseil Départemental des Vosges : décaissement de la chaussée et structure de chaussée neuve pour un montant HT estimé à 220 000 €.

Deux élus représenteront notre commune parmi les membres de la commission d'appel d'offres de ce groupement : Maryvonne Crouvezier en tant que membre titulaire et Jérôme Mathieu en tant que suppléant.

MARCHÉS - BAUX & CONVENTIONS - TARIFICATION

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Travaux d'enrochement et de réseau pluvial - année 2015	MOLINARI SAS	37 284,00 €	44 740,00 €
Rénovation du stade de biathlon de la Ténine : lot n° 3 remplacement de la ciblerie	MORPHING CREATIVITY de BE-8570 VICHTE	84 522,49 €	102 272,21 €
Fourniture d'une fraise à neige pour les STM Reprise ancien matériel :	EUROPE SERVICE SAS - AURILLAC	46 770,00 €	56 124,00 € - 15 000,00 €
Travaux dans les bâtiments communaux lot : Peintures intérieures – année 2015 avenant n° 1 relatif à des travaux supplémentaires	SARL MC PEINTURE	Avenant : 200 € portant le marché à 23 946,00 € HT	240 € TTC 28 735,20 €
Prestations de service de transport « bus hivernal » saison 2015/2016	VOYAGES MARCOT XERTIGNY	277,00 €/jour TTC par véhicule en circulation	
Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski Saison 2015/2016	TRANSMOSEL……..	173,00 € CH Gérardmer 230,00 € CH Remiremont	
	FEVE-SENIURA SAS….	180,00 € CH Gérardmer 235,00 € CH Remiremont	

Baux - conventions

Objet	Titulaire	Montant HT
Mise à disposition d'un local pour les interventions sociales du département des Vosges	Services Sociaux du Département des Vosges	Mise à disposition gratuite
Location terrain – Traverse de Grosse Pierre (Durée de 12 ans)	CHEVRIER Daniel	139,17 €/ pour 2015 (indexation INSEE Construction)
Extension de la régie de recouvrement des menus produits communaux	Ajout redevances d'utilisation de l'atelier public de distillation	
Bail précaire de location local Usine du Daval (90 m²)	SARL Olivier REMY	90 € HT /mois (23 mois)
Bail précaire de location local Usine du Daval (100 m²)	SARL JOLLY	100 € HT /mois (23 mois)

Tarifications

Objet	Titulaire	Montant HT
Sécurité sur les pistes Recouvrement des frais de secours Saison 2015/2016	Front de neige et petits soins	0,00 €
	Évacuation par scooter des neiges	58,00 €
	Secours en zone rapprochée	71,00 €
	Secours en zone éloignée	299,00 €
	Secours en zone exceptionnelle	598,00 €
Fixation des tarifs de la redevance d'utilisation de l'atelier public communal de distillation	10 € par jour sur justification de domicile à La Bresse 16 € par jour pour les autres utilisateurs	

Sentier textile :

L'étude en vue de la création d'un sentier de découverte du paysage industriel de La Bresse, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, montre une estimation de travaux d'un montant de 60 874 € TTC, y compris assistance à maitrise d'ouvrage et programme d'animations du sentier. Les aides financières de la Région Lorraine, au titre du contrat de destination phare « Hautes Vosges » et de l'Union Européenne au titre du programme LEADER sont sollicitées par le dépôt d'un dossier de demande de subvention.

CONSEIL MUNICIPAL

POLICE MUNICIPALE

Dans la fonction publique, pour pouvoir occuper un poste, celui-ci doit être créé dans l'organigramme de la collectivité. À ce jour, un poste seulement est existant, celui du policier municipal actuel qui est appelé à faire valoir ses droits à la retraite début 2017.

Afin d'assurer dans de bonnes conditions la transition et la formation de son futur remplaçant, laquelle devant pour sa part se dérouler réglementairement sur plusieurs mois durant cette période transitoire, d'où de longues absences inévitables , le conseil municipal a décidé de créer un poste pour ce nouveau policier avec prise de fonctions le 18 décembre 2015.

De nombreux besoins, non totalement satisfaits, existent sur notre commune en terme de police municipale, notamment au regard de la forte population saisonnière que notre commune, classée station de tourisme, est appelée à accueillir, avec des problématiques particulières qui en découlent. Le départ prochain en retraite d'un ASVP (agent de surveillance des voies publiques), le besoin accru de surveillance, le besoin de présence toute l'année, 7 jours sur 7, d'un policier municipal, le surcroît de travail administratif dû notamment à la réalisation demandée aux collectivités d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), etc. toutes ces motivations ont amené le conseil municipal a créer un poste supplémentaire, qui devrait être pourvu fin mars 2016.

La création de ces deux postes d'agents de police municipale à temps complet a reçu un avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 11 décembre 2015. (le poste du policier actuellement en fonction sera supprimé sur le service au jour de son départ en retraite).

URBANISME - PATRIMOINE

Echange de terrain

La route départementale au lieu-dit «Les Hauts Viaux» a été rectifiée à une certaine époque ; ce changement a été réalisé sur terrain communal. L'ancienne route effectuait un virage serré au lieu-dit «Les Hauts Viaux», les travaux ont consisté à faire une trajectoire droite.

Cette régularisation foncière consiste à effectuer un échange entre l'ancienne emprise de la route qui devient communale et la partie rectiligne cadastrée A77p pour 781 m², qui sera mise au compte du Conseil Départemental et qui constitue l'assiette actuelle de la RD.

La parcelle reprise par la Commune fait partie intégrante de la place de stockage/parking existante. Cet échange sera réalisé sans soulte à titre gratuit.

Cession de terrain – lotissement La Lunelle

La parcelle cadastrée AR 1163 –lot 12, d'une surface de 837 m², du lotissement «Les Granges de la Lunelle» a été cédée à Mme Anne-Claude Cajelot , au prix de 26,74 € HT/m² , conformément aux cahiers des charges du lotissement et de la vente des terrains communaux, les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Cession de terrain Route de Lambexaire

L'étude de Maître Millet / Catella chargée de régulariser la vente d'une propriété sise 8 Route de Lambexaire a fait connaitre une situation incohérente quant au statut de la parcelle AW 50 (38 m²). Celle-ci, située au milieu de la propriété cédée, est, à ce jour, toujours à la cote cadastrale de la Commune de la Bresse, suite –semble-t-il– à diverses omissions lors des ventes successives. Après vérification et recherches, plutôt que d'établir des actes rectificatifs complexes, sans pouvoir retrouver l'origine de cette incohérence, une cession directe, à l'euro symbolique, a été proposée au nouvel acquéreur, M. Vladimir Demian.

INTERCOMMUNALITE

Adoption du schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI)

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit notamment en matière d'intercommunalité :

- Le relèvement du seuil minimal de population des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI à fiscalité propre)
- La cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre
- L'accroissement de la solidarité territoriale
- La réduction du nombre de syndicats intercommunaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, le préfet est chargé d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Ce document est destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable au projet proposé par le Préfet, qui consiste à regrouper les 3 communautés de communes actuelles (C.C. de Haute Moselotte, C.C. Terre de Granit (sauf Saint-Amé) et C.C. de Gérardmer Monts et Vallées, ainsi que la commune actuelle d'Aumontzey qui va fusionner avec Granges sur Vologne) pour former une nouvelle communauté de communes d'environ 37 350 habitants.

Le Préfet souligne la volonté d'affirmer une identité commune liée au rôle prédominant de la montagne, et de ne pas dissocier les communes de basses et hautes vallées. Toutes les communes sont situées en zone de montagne ; cette nouvelle «comcom» serait constituée autour de 4 axes routiers : D11, D48 Remiremont - La Bresse, D 417 Remiremont - Gérardmer et D 423 Bruyères - Gérardmer.

Les avis transmis par toutes les collectivités pendant le 1er trimestre 2016 seront analysés par le Préfet et la CDCI arrêtera ensuite le projet de SDCI, dans un délai de 3 mois, qui sera à nouveau soumis aux Conseils Municipaux.

Adoption du schéma de mutualisation des services

L'article L5211-39-1 du CGCT stipule qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le Président de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de la « ComCom » et ceux des communes membres.

Ce rapport, comprend un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. C'est une photo de tout ce qu'il y a au niveau matériel et personnel dans les communes de la CCHMO et des compétences de la CCHMO par rapport aux communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable au schéma de mutualisation présenté, sachant que celui-ci sera certainement modifié lors de la mise en place de la future intercommunalité.

Rapport Activité - Syndicat Mixte de la Voie Verte

La Commune de La Bresse, dont la participation est de 1,18 € par habitant, est adhérente au Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges. Comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité 2014 présenté au Conseil municipal, est dorénavant tenu à la disposition du public.

DIVERS

Ondes électromagnétiques

Les résultats de la campagne de mesures de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques ont été reçus le 28 octobre 2015. Ceux-ci sont satisfaisants et montrent par exemple :

F.M.	Mesure = 0,08	Valeur limite = 28
Téléphonie mobile	Mesure = 0,06	Valeur limite = 58

Dépôt de la marque « La Bresse Hautes-Vosges » à l'INPI

Dans le cadre la loi NOTRe, pour pouvoir conserver un Office du Tourisme au niveau de la commune, il faut, soit que la station soit classée, soit qu'il y ait un dépôt de marque officiel. Cette marque peut être utilisée par la Commune ou l'Office du Tourisme.

Dans le but de préserver cette possibilité d'une part, et de protéger son nom d'autre part, la commune a déposé la marque «La Bresse Hautes-Vosges» à l'INPI.









ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Depuis novembre 2015, les sociétés Garcia textiles et EPI Pro ont changé de main. Désormais elles sont regroupées sous la société AZ Com gérée par Guillaume Arnould. L'activité reste basée au 54 route du Chajoux à La Bresse, avec la même équipe et les mêmes services tels que le marquage et l'impression sur tous supports, la vente de vêtements professionnels personnalisables ou non.

AZ COM Communication Visuelle

L'équipe est à votre service du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. AZ Com : 03 29 23 79 60 contact@azcom-shop.fr

Déneigement et stationnement par temps de neige

Nous vous rappelons quelques règles en cas de neige !

- Respecter les interdictions de stationnement.
- Entretenir l'accès à votre résidence (y compris pour les loueurs de meublés) afin d'éviter tout stationnement sur la voie publique.
- Déneiger les trottoirs autour de votre propriété (habitation, commerce) sans entreposer la neige sur la voie publique.



Les contrevenants seront verbalisés pour non-respect des arrêtés municipaux.

Du nouveau au sein de la police municipale.

Suite au recrutement lancé en 2015 dans la perspective du départ en retraite du policier municipal en poste, la Municipalité a décidé de renforcer ce service. En effet, suite aux événements tragiques récents, le besoin de surveillance accrue de nos territoires s'est fait sentir. La police municipale pourra ainsi consolider la sécurité à la sortie des écoles, la tranquillité publique (bruit, nuisances, troubles divers), veiller au respect des arrêtés et des règles en matière de stationnement, de feux de broussailles, de propreté et de circulation en période touristique à la station. Une surveillance de l'alambic municipal sera également mise en place. Enfin de nouvelles obligations administratives doivent également être assurées, notamment la mise en place du DICRIM (Document d'Information et de Communication sur les Risques Majeurs) et du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

C'est dans ce cadre que Jordan Colin a pris ses fonctions le 18 décembre dernier. Originaire de Raon-l'Étape et âgé de 26 ans, celui-ci a tout d'abord travaillé dans l'industrie avant de se diriger vers la gendarmerie où il a effectué cinq années de service au sein du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de Saint-Dié.

Il suivra une formation initiale obligatoire de 24 semaines courant 2016.



Une nouvelle identité visuelle à la RME

Avec l'évolution de la réglementation et des marchés de l'électricité, le conseil d'exploitation de la régie a souhaité donner une réelle identité visuelle à la RME. Pour plus de visibilité, notamment au travers des véhicules, et afin de mieux identifier les équipes qui assurent l'entretien, les réparations et les travaux neufs sur notre réseau électrique, un nouveau logo a été créé par une entreprise de communication locale.

Depuis ce début d'année 2016, le nouveau logo évoque la production hydroélectrique, et notamment les turbines : les 4 pales représentent une turbine « Pelton », matériel qui est présent dans les turbines de La Lande, Blanchemer et Lac des Corbeaux (turbines pour les hautes chutes).

Le nouveau slogan « L'énergie de nos montagnes » met l'accent sur notre production hydroélectrique locale, 100 % renouvelable et non polluante, 100 % locale.

RME Régie Municipale d'Électricité La Bresse L'énergie de nos montagnes

Régie Municipale d'Électricité,
18 rue du Hohneck, 88250 La Bresse
Dépannage 24 h / 24 à ce numéro :
03 29 25 54 00
rme.la-bresse@wanadoo.fr

La Voie Verte, un atout pour notre territoire

En 2015, les élus ont parcouru en vélo les 53 km de la Voie Verte pour recenser les différents problèmes.

Ainsi, une dizaine de bancs a été installée aux endroits qui en étaient dépourvus, les barrières et chicanes ont été réparées et une campagne d'abattage de bois a pu démarrer. Un entretien régulier est nécessaire, car beaucoup d'incivilités sont constatées : détritus jonchant les abords des voies, tags sur les panneaux et mobilier urbain.



Dans les projets à venir : des chicanes plus modernes et plus solides, davantage de bancs, tables et points d'eau et un réaménagement du rond-point de Dommartin les Remiremont. Un nouveau site web est également en projet, tout comme la liaison entre les deux vallées, dont la réflexion se heurte pour le moment aux contraintes financières.

Cette voie verte est un atout majeur pour le développement touristique de notre territoire.

Bureau de la Voie Verte : 03 29 23 61 01
lavoieverte.hautesvosges@wanadoo.fr

Tennis Club La Bressaude



Après quelques turbulences, l'école de tennis a repris depuis début janvier. Lévy Thomas assure les cours le samedi matin de 10 h à 12 h à la Halle des Congrès.

Pour démarrer, les enfants profitent de 2 h d'entrainement ensemble, afin de récupérer les heures non assurées en début de saison. Puis en fonction du nombre de participants et des niveaux, il sera peut-être nécessaire de faire 2 groupes.

Les inscriptions sont encore possibles. Vous pouvez contacter le comité à : tennisclublabresse@gmail.com









Les Amis de Pforzheim

Ces dernières années, les associations de déportés de Pforzheim de La Bresse et Ventron avaient cessé leurs activités, à cause de l'âge avancé de leurs survivants.

Mais les liens d'amitié et rencontres entre La Bresse, Ventron et Pforzheim devaient subsister. C'est pourquoi une nouvelle association, «les Amis de Pforzheim - Mémoire de La Bresse, Ventron, Cornimont», vient de voir le jour, sous l'impulsion de Michel Arnould. Son assemblée générale constitutive s'est tenue à La Bresse le 25 novembre 2015 et la première réunion du Comité à Ventron le 15 décembre dernier. La nouvelle association a pour objet de :

- Prolonger et étendre les liens culturels et sociaux établis depuis plusieurs décennies,
- Développer la compréhension mutuelle des participants dans les activités culturelles proposées,
- Encourager et venir en aide selon la demande et la nécessité dans les relations de partenariat,
- Aider aux relations d'amitié conduites et encouragées par les collectivités locales, dans un esprit de paix…

Ainsi, l'association devrait être présente à Pforzheim le 23 février pour le souvenir du bombardement qui a anéanti la ville et avec elle 28 hommes de notre canton. Et une sortie plus touristique et culturelle devrait être programmée au printemps.



Conte musical poétique

L'artiste Goloso vous propose de découvrir son spectacle musical «le P'tit Banc au Bout» : C'est l'histoire d'un homme qui est né bien avant que ses parents ne se rencontrent… Il est sorti d'un bambou !

À travers un jeu musical composé exclusivement d'instruments en bambou, Goloso vous entraîne dans son univers poétique et sonore en abordant le sujet de la famille et de l'adoption.

Ce conte musical est destiné à toute la famille.

Jeudi 25 février, 18h, à la Salle des fêtes.

Chorale au collège Saint-Laurent

Les élèves de la chorale du collège Saint-Laurent participeront à un grand moment le jeudi 4 février à la maison du peuple de Rambervillers : ils se produiront avec des collégiens de Rambervillers (Sainte-Jeanne d'Arc), de Granges-sur-Vologne, de la chorale l'Île aux chansons et des élèves des écoles primaires.

Tous ces acteurs chanteront avec Alexis HK, auteur, compositeur et interprète, afin de préparer un concert unique dans la région, le jeudi 26 mai au gymnase de Granges sur Vologne



Une autre répétition avec l'artiste se déroulera le jeudi 21 avril à La Bresse.

Ce projet est subventionné par le Conseil Départemental, la Commune de Granges-sur-Vologne, le Syndicat Mixte d'arts Vivants, Scènes Vosges et Vosges Arts Vivants. Il est placé sous la direction artistique de Benoît Groscolas, directeur du Syndicat Mixte d'Arts Vivants et professeur d'éducation musicale.

Les contes sous les bananiers

Pour les grandes et petites oreilles, Chyc Polhit, conteur africain un peu zinzin propose ses «contes sous les bananiers», avec des fables curieuses de chez lui, le Gabon : des histoires étonnantes et hilarantes, avec plein d'animaux peu communs…

Un spectacle musical pour bien vivre, en famille, les joies de l'hiver vosgien avec un cœur en Afrique !

Jeudi 18 février, 18h, à la salle des fêtes.



Les rues racontent l'histoire



La voirie communale bressaude comporte plus de cent kilomètres de rues, routes et chemins divers. La plupart de ces voies portent le nom des lieux qu'elles desservent, mais pour certaines, il s'agit de personnes dont le nom nous est familier même si ces personnes nous sont inconnues.

Ce mois-ci, l'équipe de «La Bresse infos», toujours bien aidée par les Racines Bressaudes (MLC), s'est plongée dans les archives et est allée à la rencontre de témoins afin qu'à la lecture de ce dossier, nous connaissions mieux ces personnes dont l'histoire personnelle a rejoint celle de La Bresse voire bien au-delà pour certaines...

Jean-François Poirot,
Adjoint à la voirie

LE DOSSIER

Parler des grands personnages de l'histoire de La Bresse, c'est faire des choix, forcément discutables, et renoncer à en mentionner certains. Nous avons donc pris le parti de vous présenter les personnalités dont le nom est associé à une rue ou un bâtiment.



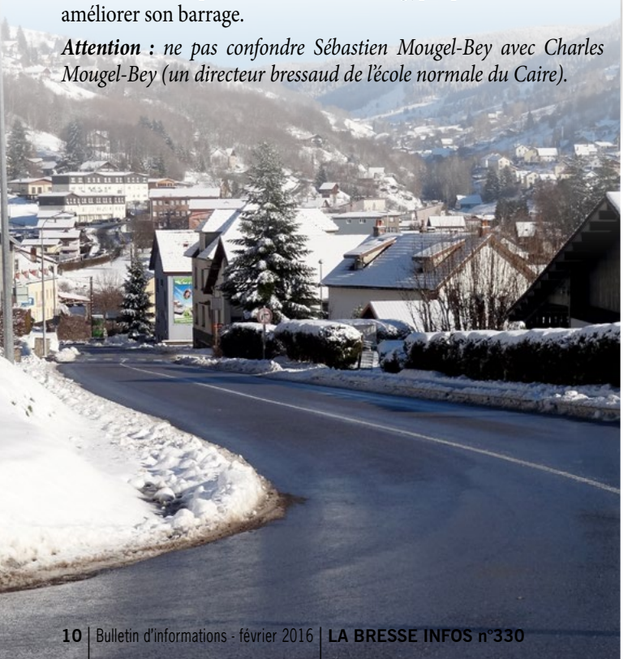
Rue Mougel-Bey : le sauveur des pyramides !

Né à La Bresse le 28 novembre 1810 dans une famille de paysans, Sébastien Mougel montra de telles dispositions en mathématiques qu'il fut admis à Polytechnique, puis aux Ponts et Chaussées, lançant ainsi sa carrière d'ingénieur. Il se distingua en particulier dans les travaux du port de Fécamp. Envoyé par son administration en Égypte en 1938, il construisit, sur la demande de Mehemet-Ali, un bassin de radoub à Alexandrie, en employant un système qui donna entière satisfaction, après plusieurs échecs essuyés par d'autres ingénieurs. Il fut alors élevé à la dignité de « Bey », haute distinction alors rarement accordée à un Européen. Il fut ensuite chargé de l'édification du barrage du Nil, entrepris en 1847.

Abbas I[er], successeur de Mehemet-Ali, souhaitait terminer l'ouvrage commencé par son prédécesseur en utilisant la Grande Pyramide de Gizeh (pyramide de Khéops) comme carrière ! Épouvanté de se voir associé à un tel vandalisme, Sébastien Mougel prouva que le transport des pierres de la pyramide à l'emplacement du barrage absorberait, pendant plusieurs années, toutes les ressources fiscales de l'Égypte. Abbas s'inclina et c'est ainsi que la pyramide fut sauvée par un Bressaud !

Il contribua par la suite à l'établissement des plans de percement du canal de Suez. Après 1882, il revint en Égypte pour consolider et améliorer son barrage.

Attention : *ne pas confondre Sébastien Mougel-Bey avec Charles Mougel-Bey (un directeur bressaud de l'école normale du Caire).*





Rue François Claudel : le sauveur des forêts !

Né à La Bresse en 1786, François Claudel fut maire de La Bresse de 1830 à 1833, dans la période du fameux procès des chaumes, qui dura de 1799 à 1832 : ce procès opposa la commune de La Bresse au Domaine de l'État et s'acheva sur un arrêt rendu par la Cour Royale de Nancy le 16 avril 1832, arrêt qui reconnaissait à la commune de La Bresse la propriété de ses forêts et de ses chaumes. François Claudel se dépensa sans compter pour conserver une propriété « qui doit à jamais assurer à chacun d'eux en particulier le bois dont ils auront besoin pour chauffage et pour construction, et à la Commune des ressources si abondantes pour ses besoins ordinaires et extraordinaires », ainsi que le dit L. Humbertclaude dans une lettre datée de 1835.



En 1884, une concession perpétuelle fut donnée par la commune dans le cimetière de La Bresse et un monument funéraire en granit sur lequel était écrit : « François Claudel, sauveur des forêts ».



Rue Paul Claudel : l'Immortel* attaché à ses racines

Ce n'est pas Paul Claudel, frère de la sculptrice Camille Claudel, qui est né à La Bresse, mais son père Louis Prosper. Paul est né en 1868 dans l'Aisne, et après ses études de philosophie, de sciences politiques et de droit, il embrasse la carrière de diplomate qui l'emmènera en Chine, en Angleterre, aux États-Unis…

Mais c'est bien son talent littéraire qui le fait connaître. À l'âge de 18 ans, il se convertit au catholicisme par dégoût du matérialisme, et sa plume s'en ressent largement. Poète, dramaturge et essayiste, il est élu à l'Académie Française en 1946.

Dans une lettre au Maire de La Bresse du 6 décembre 1946, il écrit : « *Non, Monsieur le Maire, je n'oublie pas La Bresse. Comment l'oublierai-je, la chère petite cité de qui le nom de Claudel est inséparable depuis je ne sais combien de générations ? N'est-ce pas sur un de vos registres paroissiaux qu'un chercheur a retrouvé le nom du patriarche Jacques Elophe Claudel, décédé en 1530 et de qui sont issues, ou à qui se rattachent presque toutes les familles de la belle vallée ? C'est là qu'au début du siècle dernier, ma courageuse aïeule, restée veuve à la suite du décès accidentel de son mari, éleva une famille de 6 enfants. Mon père Louis Prosper Claudel, Conservateur des Hypothèques, n'oublia jamais sa petite patrie et chaque fois que les vacances le lui permettaient, il amenait sa famille au cimetière où notre nom se répétait aussi souvent sur les tombes que sur les enseignes de la localité. […]*

L'évêque de Saint-Dié ne me disait-il pas récemment que la paroisse de La Bresse est la meilleure du diocèse ? Quelle fierté pour moi ! Et quelle fierté aussi de penser que dans la longue liste des cités qui ont eu l'honneur de témoigner et de souffrir pour la France, La Bresse, la ville des Claudel, occupe un des premiers rangs ! Mais ne craignez point, chers amis, chers compatriotes, chers parents ! Le sapin des Vosges a la vie dure : ce n'est pas encore demain ni après-demain que la France cessera d'avoir besoin, non seulement de charpente et de granit, mais de cette rectitude verdoyante au-dessus du temps et de cette bonne odeur à ses narines d'immortalité ! »

** « Immortel » est le surnom donné aux Académiciens*





Rue Joseph Remy : l'inventeur de la pisciculture

Né à La Bresse le 16 novembre 1804, Joseph Remy est un simple pêcheur très observateur et perspicace. Tapi dans les herbes pendant des jours, il épie les truites et comprend comment elles se reproduisent, mais aussi quels dangers les guettent, puisque les rivières se dépeuplent. Résidant à Moyenmont, c'est dans la goutte du Lierna qu'il fait ses premiers essais pour reproduire les truites. Après de nombreux échecs, il réussit en février 1843 à faire éclore des œufs fécondés artificiellement dans ses boîtes en fer blanc. Il en informe le Préfet par un courrier resté sans réponse dans lequel il décrit le procédé, explique l'intérêt qu'il représente dans le contexte de dépeuplement des rivières et demande une aide financière.

Cette même année, le Véternat Antoine Géhin, cabaretier à La Bresse et ami de longue date de Joseph Remy, le rejoint pour l'aider à exploiter sa découverte. La mairie leur accorde la jouissance gratuite, pendant 15 ans, d'un terrain forestier à l'état de mare, « Sèchemer », à charge pour eux d'en faire un étang. En 1846, Joseph Remy achète l'étang de la Cuve pour séparer ses alevins (bébés-poissons) des truites, se ruinant du même coup.

À peine reconnu au début des années 1850, il est contraint de revendre ses étangs pour ne pas mourir de faim. En 1854, il meurt pauvre et malade, âgé de 50 ans.

Son procédé est pourtant à l'origine de la pisciculture moderne : Napoléon III demanda même à Victor Coste, professeur au Collège de France, d'enquêter sur cette découverte dans le but de repeupler les cours d'eau.

En 1957, une stèle en mémoire de Joseph Remy et Antoine Géhin est inaugurée sur la place du Champtel. Et la truite est inscrite sur le blason de La Bresse !







Chemin Eugène Antoine

Un chemin à son nom rappelle qu'il a cédé, en 1973, une partie du pré des Planches dans le but d'accueillir une entreprise (la société Worthington-France) et de créer des emplois dans la vallée. Malheureusement, ce projet n'a jamais abouti, mais sa générosité reste attachée à son nom.

LE DOSSIER



Rue Eugène Lemaire : le Maire de la Reconstruction

En 1944, La Bresse est presque entièrement détruite. Ne subsiste que l'église endommagée au centre-ville, et quelques fermes éparses en plus du quartier épargné de la Lunelle. Jean Bodenreider, Maire de 1930 à 1944, est déporté à Pforzheim. Après un intérim de Camille Mougel, c'est Eugène Lemaire qui devient Maire de La Bresse de 1945 à 1953. À titre personnel, la guerre a été coûteuse : un de ses fils, Jean, a été fait prisonnier par les Allemands en 1940, tandis que son autre fils Michel a été fusillé en septembre 1944 pour ses activités de résistance.



La Reconstruction de La Bresse, chantier immense et complexe, se déroule donc sous la houlette d'Eugène Lemaire. Il traite avec les architectes du MRU (ministère de la Reconstruction) pour tous les choix qui permettaient de reconstruire efficacement et rapidement La Bresse.





Rue du Docteur Lapierre : Le médecin résistant

Né à Lodève (Hérault) le 6 juillet 1896, le Docteur Albert Lapierre est arrivé à La Bresse le 19 juillet 1926. Il est alors le seul médecin pour les 5 000 habitants de la commune.

Par son dévouement extrême, par sa conscience professionnelle, par l'exemple de sa vie familiale, par la part active qu'il prend dans la vie de la localité, le Docteur Lapierre est estimé et apprécié de toute la population.



Après l'invasion de l'Allemagne en 1940, il devient résistant, comme une évidence. Un de ses amis déclarera à son sujet : « Ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas attendu une formation quelconque pour être résistant, il le fut dès 1940 et disponible pour tout ce qui se présenterait. »

Dès les premiers jours de l'occupation, il s'occupe activement du passage des prisonniers français évadés d'Allemagne, leur procurant gîte, nourriture, vêtements, cartes d'identité, etc.



Sur la demande du responsable départemental du B.O.A. il s'empresse en juillet 1942 de préparer les fondements d'un futur terrain de parachutage occupé en permanence par une équipe de réfractaires. En 1943, son organisation étant prête, il reçoit un contingent de huit hommes (effectif qui augmentera par la suite) pour assurer la garde de dépôts clandestins. Dès lors, il assure toutes les charges incombant à ce rassemblement, y compris les soins médicaux, ne craignant pas de garder les malades ou les blessés près de lui.

Son arrestation le 11 avril 1944, puis sa déportation ne font que doubler son dévouement auprès des camarades malheureux et il succombe d'épuisement au camp de Mauthausen le 15 avril 1945.

À titre posthume, il est décoré de la Médaille de la Résistance Française, de la Médaille d'argent de la Reconnaissance Française, de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre avec palme.



Rue Lucien Vincent-Viry : le pionnier de la construction



Né à La Bresse le 20 juillet 1918 dans une famille de travailleurs du textile, Lucien Vincent-Viry fut dès sa jeunesse influencé par sa mère qui possédait, à un haut degré, le sens de la justice.

Il est gravement blessé en juillet 1941 alors qu'il travaille dans une carrière en tant que prisonnier de guerre au stalag XVIIB à Krems-Gneixendorf.

Dès son retour de captivité (le 30 juin 1945), il devient un ardent syndicaliste. Élu conseiller municipal en 1953, il devient membre du Conseil de la Régie Municipale d'Électricité l'année suivante, et conservera ces deux fonctions jusqu'à son décès brutal le 27 juin 1963.

En 1952, il est l'un des premiers promoteurs de l'accession à la propriété individuelle. Quand il construit sa maison à flanc de coteau, la parcelle est pratiquement inaccessible : il faut des engins tout terrain pour y accéder. Dix ans plus tard, son exemple a été suivi par de très nombreux Bressauds et sa maison d'habitation est accessible non seulement par une route goudronnée, mais aussi desservie par le réseau d'assainissement. Elle se trouve dans une zone totalement urbanisée, les immeubles les plus proches étant constitués de logements construits par l'Office Public Départemental d'H.L.M (Habitations à Loyers Modérés), dont il a été le gérant local.

C'est surtout pour son esprit de « pionnier de la construction » que le Conseil municipal a choisi de donner son nom à une rue en 1965.



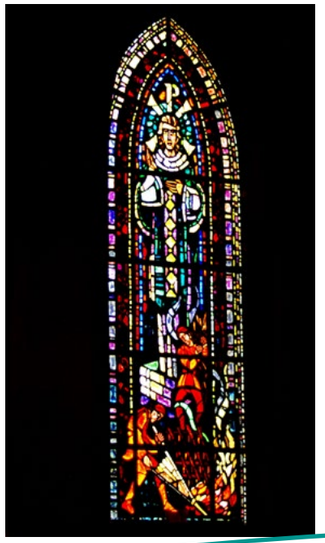


Chemin Marcel Mauffrey

Instituteur, il était engagé dans la Résistance, notamment en servant de passeur à ceux qui s'échappaient de l'Allemagne nazie par les cols vosgiens entre l'Alsace annexée et la Lorraine.

Le 3 septembre 1944, une séance d'instruction au fusil mitrailleur se déroule à Vologne. Les participants sont des résistants de la vallée de Vologne, dont Marcel Mauffrey, et cinq soi-disant réfractaires du STO. Conduits au Maquis, ces cinq hommes le désertent après un bref séjour. Les rapports de ces déserteurs vont être à l'origine de l'arrestation et de l'exécution de quatre résistants, dont Marcel Mauffrey, 34 ans.

Le chemin qui porte son nom est orné de la croix en sa mémoire.



Rue de la Fontaine Saint-Laurent

Saint-Laurent est le Patron de la Paroisse qui possèderait de lui des reliques remises par Mgr Jean-Claude Sommier (qui fut curé de La Bresse de 1685 à 1695 et nommé par le pape « archevêque, illustrissime et révérendissime Monseigneur Jean-Claude Sommier »). On attribuait à l'eau de la fontaine des vertus curatives, spécialement pour les yeux.

Saint-Laurent : un barbecue pour les pauvres

Né en Espagne au III[e] siècle, il devient Trésorier de l'Église. Alors que le pape Sixte II est conduit au martyre, Laurent distribue à sa demande tous les biens de l'Église aux pauvres de Rome. Le préfet de Rome, en colère, lui demande de lui remettre toute la richesse restante ainsi que les livres sacrés. Laurent regroupe les pauvres de Rome et les amène avec lui, déclarant : « *Voici les vrais trésors de l'Église : ils ne diminuent jamais et augmentent toujours* ». Suite à cette provocation, il est supplicié le 10 août 258 : fouetté, puis étendu et attaché sur un lit de fer en forme de grill, les charbons placés au-dessous et à demi allumés ne consument sa chair que peu à peu. La légende veut qu'au milieu de ses horribles tourments, sans se plaindre, il aurait dit au juge : « *Je suis assez rôti de ce côté, faites-moi rôtir de l'autre !* »

Il est le patron des pauvres, des libraires (pour avoir protégé les livres saints), et ironiquement des cuisiniers, rôtisseurs et charbonniers.

Pourquoi est-il le saint-patron de La Bresse ? Le mystère demeure…

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

La RME (Régie Municipale d'Electricité)

Suite à un article paru dans Vosges Matin le 19 novembre dernier, concernant l'usage de l'eau qui provient du barrage de la Lande, quelques personnes se sont émues des propos de Jérôme Mathieu retranscrits dans cette presse.

En effet, cet article fait état de priorité dans l'usage de l'eau du barrage de la Lande.

Certains y voient un changement de stratégie de la part de la commune qui n'aurait pas été approuvé par les élus du Conseil Municipal, ou y verraient une fin programmée de la RME, rien que ça !!!

L'ordre des priorités cité dans ce papier n'était pas réfléchi en terme de priorités en tant que telles.

La vérité, c'est que l'usage de l'eau du barrage de la Lande est multiple.

Même si, à sa création, le barrage n'avait pour objectif que de produire de l'hydroélectricité, depuis les choses ont un peu changé...

Il y a eu d'abord les besoins pour la neige de culture, et depuis peu prioritairement pour l'eau potable. Le choix de traiter l'eau du barrage a été fait et c'est bien notre première priorité.

Ensuite viennent deux autres utilisations : l'hydroélectricité et la production de neige de culture.

En cas de sécheresse, des choix devront être faits, sans pour autant vendre son âme..., des choix en fonction des besoins saisonniers.

Se poser la question ne veut pas forcément dire arrêt de l'activité et du développement de la RME. Une convention aurait été réfléchie, en son temps, entre la commune et la société REMY, mais elle n'a jamais été signée.

Notre engagement pour le développement de la Régie Municipale d'Électricité n'est pas à remettre en cause et c'est bien ce que nous faisons depuis le début de notre mandat.

Revenons sur quelques actions plutôt que sur des qu'en-dira-t-on...

Nous avons réorganisé et renforcé le service opérationnel de la régie pour plus d'autonomie, de réactivité et de productivité.

En matière de production, nous étudions les possibilités d'accroitre celle-ci en optimisant, mais aussi en augmentant nos capacités.

Nous investissons dans une borne de rechargement rapide pour véhicules électriques (la première des Vosges), pour accroître l'attractivité de notre commune et montrer notre souhait de voir se développer les véhicules électriques.

Il faut également noter que la RME a investi, cette année, dans un nouveau véhicule électrique, le premier est mis à disposition des Services Techniques.

Une dernière innovation : la mise en place de la nouvelle identité visuelle, accompagnée d'une nouvelle signature qui permettra plus de lisibilité et d'identification des Services de la RME.

La RME fait partie depuis plus de 100 ans des activités de notre commune, et notre volonté est bien de la pérenniser en investissant dans ce service performant de proximité au service de tous les habitants bressauds

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Météo trop clémente pour la saison,
Une diversification des équipements et des budgets qui se justifient,

La Maison de La Bresse, un équipement structurant ou à présent Culture, Vie Associative et Accueil ont pris leurs marques au centre du village.

Voilà à présent 2 ans qu'elle a ouvert ses portes et pour la 1re fois, un bilan global de la fréquentation a été donné par M le Maire, Hubert Arnould, c'était le 27 novembre 2015 lors de l'inauguration de l'exposition « Il était une fois. Histoire de ce qui fut ».

Au vu des chiffres cités, il est positif, au minima 35 000 passages pour environ 120 évènements développés autour des 11 expositions de plus de 2 mois et c'est sans compter la fréquentation liée aux activités générées par les 2 structures qui y ont leurs espaces : la MLC et le Relais de Services Publics.

Des chiffres sans appel pour animer et faire du quai des Iranées, des berges de la Moselotte et de La Bresse, un but de visites et de promenades. Une nouvelle offre pour la population locale et touristique tout au long de l'année, et quelle que soit la météo.

Un regret tout de même, l'absence de recul et de projection dans l'avenir lors de la dernière campagne municipale, ont fait que cet équipement a été qualifié de tous les maux.

À ce jour, nous attendons toujours un bilan de son fonctionnement, demande faite lors de la séance du conseil municipal d'avril 2015 et rappelé à celle de décembre 2015.

Noël trop clément et critique pour les saisonniers qui ont besoin de ce revenu hivernal. Souhaitons, que Février soit aussi enneigé que Décembre fut doux. Face à cela, les socio professionnels ont revu leurs offres, et la diversification des équipements : patinoire, piscine, sentiers..., a permis aux vacanciers d'adapter leurs séjours et de passer d'agréables vacances. Pour la collectivité, certes des dépenses de déneigement et de personnel en moins, mais également des ressources qui se verront amoindries (DSP et Taxe sur les Remontées Mécaniques), mais la diversité des budgets, développée depuis des décennies, devrait en atténuer les effets. Comptons sur le budget Forêt, sur l'utilisation de plaquettes bois et le solde positif de la RME qui, grâce aux différents barrages permettent de stocker et gérer l'eau, pour produire de l'électricité lors des fortes demandes et ainsi atténuer l'achat d'électricité à EDF pendant les heures de pointe.

Aujourd'hui, le barrage de La Lande a diversifié ses fonctions. Depuis déjà plusieurs années, c'est également, une réserve en eau potable, une réserve en eau pour la production de neige de culture, un site touristique de découverte et une réserve de poissons.

Les choix et innovations des municipalités précédentes prouvent ici toutes leurs significations pour l'équilibre et le bien-être de TOUS.

NB : Nous souscrivons aux écrits de M le Maire lorsqu'il propose, dans le dernier bulletin « ... de se retrouver sur des valeurs essentielles de respect, d'humanisme, de partage... » mais dans les faits et actes nous ne comprenons pas qu'il n'invite pas son prédécesseur, maire honoraire (comme ça se fait dans toutes les communes de France) aux manifestations publiques et vœux alors que Guy Vaxelaire est invité à la Préfecture, au Conseil Départemental, à la Gendarmerie. Le summum, lors du 25ème anniversaire du jumelage La Bresse Ménaka, il n'a pas été invité à l'accueil à la mairie alors que non seulement il était à l'origine du jumelage, mais hébergeait les autorités maliennes reçues!

Alors, pour 2016..., pourquoi pas des actes en concordance avec les déclarations.

Les élus du groupe minoritaire

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 3 février

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 3 au 9 février



LES HUIT SALOPARDS

Sortie : 6 janvier 2016 (2 h 48). Western, Drame, Thriller américain réalisé par Quentin Tarentino avec Samuel L.Jackson, Kurt Russell, Jennifer Jason Leigh

Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement.

Quelques années après la Guerre de Sécession, le chasseur de primes John Ruth, dit Le Bourreau, fait route vers Red Rock, où il conduit sa prisonnière Daisy Domergue se faire pendre. Sur leur route, ils rencontrent le Major Marquis Warren, un ancien soldat lui aussi devenu chasseur de primes, et Chris Mannix, le nouveau shérif de Red Rock. Surpris par le blizzard, ils trouvent refuge dans une auberge au milieu des montagnes, où ils sont accueillis par quatre personnages énigmatiques : le confédéré, le mexicain, le cowboy et le court-sur-pattes. L'un de ces huit salopards n'est pas celui qu'il prétend être ; il y a fort à parier que tout le monde ne sortira pas vivant de l'auberge de Minnie…

Semaine du 10 au 16 février



CREED - L'HERITAGE DE ROCKY BALBOA

Sortie : 13 janvier 2016 (2 h 14). Drame américain réalisé par Ryan Coogler avec Michaël B. Jordan, Sylvester Stallone, Tessa Thompson

Adonis Johnson n'a jamais connu son père, le célèbre champion du monde poids lourd Apollo Creed décédé avant sa naissance. Pourtant, il a la boxe dans le sang et décide d'être entraîné par le meilleur de sa catégorie. À Philadelphie, il retrouve la trace de Rocky Balboa, que son père avait affronté autrefois, et lui demande de devenir son entraîneur. D'abord réticent, l'ancien champion décèle une force inébranlable chez Adonis et finit par accepter…

Semaine du 17 au 23 février



BELLE ET SÉBASTIEN : L'AVENTURE CONTINUE

Sortie : 9 décembre 2015 (1 h 37). Aventure, Famille française réalisée par Christian Duguay avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Thierry Neuvic

D'après l'œuvre de Cécile Aubry : Septembre 1945, au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir. Tout le village sauf César : le grand-père de Sébastien connaît un homme, Pierre, qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...



CAROL

Sortie : 13 janvier 2016 (1 h 38). Drame, Romance américaine, britannique réalisée par Todd Haynes avec Cate Blanchett, Rooney Mara

Dans le New York des années 1950, Therese, jeune employée d'un grand magasin de Manhattan, fait la connaissance d'une cliente distinguée, Carol, femme séduisante, prisonnière d'un mariage peu heureux. À l'étincelle de la première rencontre succède rapidement un sentiment plus profond. Les deux femmes se retrouvent bientôt prises au piège entre les conventions et leur attirance mutuelle.



LEGEND

Sortie : 20 janvier 2016 (2 h 11). Policier, Biopic britannique, français réalisé par Brian Helgeland avec Tom Hardy, Emily Browning

Interdit aux moins de 12 ans

Londres, les années 60. Les jumeaux Reggie et Ronnie Kray, célèbres gangsters du Royaume-Uni, règnent en maîtres sur la capitale anglaise. À la tête d'une mafia impitoyable, leur influence paraît sans limites. Pourtant, lorsque la femme de Reggie incite son mari à s'éloigner du business, la chute des frères Kray semble inévitable…

Semaine du 24 février au 1er mars



TOUT EN HAUT DU MONDE

Sortie : 27 janvier 2016 (1 h 20). Animation française réalisée par Rémi Chayé

1882, Saint-Pétersbourg. Sacha, jeune fille de l'aristocratie russe, a toujours été fascinée par la vie d'aventure de son grand-père, Oloukine. Explorateur renommé, concepteur d'un magnifique navire, le Davaï, il n'est jamais revenu de sa dernière expédition à la conquête du Pôle Nord. Sacha décide de partir vers le Grand Nord, sur la piste de son grand-père pour retrouver le fameux navire.



LES SAISONS

Sortie : 27 janvier 2016 (1 h 37). Documentaire français, allemand réalisé par Jacques Perrin, Jacques Cluzaud

Après avoir parcouru le globe à tire d'ailes avec les oiseaux migrateurs et surfé dans tous les océans en compagnie des baleines et des raies mantas, Jacques Perrin et Jacques Cluzaud reviennent pour ce nouvel opus sur des terres plus familières. Ils nous convient à un formidable voyage à travers le temps pour redécouvrir ces territoires européens que nous partageons avec les animaux sauvages depuis la dernière ère glaciaire jusqu'à nos jours.
Les Saisons est une épopée sensible et inédite qui relate la longue et tumultueuse histoire commune qui lie l'homme aux animaux.

Semaine du 2 au 8 mars



CHOCOLAT

Sortie : 3 février 2016 (1 h 50). Biopic français réalisé par Roschdy Zem avec Omar Sy, James Thiérrée

Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun.



LES PREMIERS, LES DERNIERS

Sortie : 27 janvier 2016 (1 h 38). Drame français, belge réalisé par Bouli Lanners avec Albert Dupontel, Bouli Lanners

Dans une plaine infinie balayée par le vent, Cochise et Gilou, deux inséparables chasseurs de prime, sont à la recherche d'un téléphone volé au contenu sensible. Leur chemin va croiser celui d'Esther et Willy, un couple en cavale.
Et si c'était la fin du monde ? Dans cette petite ville perdue où tout le monde échoue, retrouveront-ils ce que la nature humaine a de meilleur ? Ce sont peut-être les derniers hommes, mais ils ne sont pas très différents des premiers.

Jours et horaires des séances non connues au moment de l'impression

Concours photo



Le gagnant du 17e concours photo est Arnaud Bory avec son œuvre « carré de ciel »

Programme des vacances scolaires de février, pour les 6-11 ans :

Du lundi 8 au vendredi 12 février : « Arts vivants », avec un stage d'initiation au cirque, un spectacle de magie, un ciné goûter…

Du lundi 15 au vendredi 19 février : « A fond les flocons », avec un atelier artistique « contes givrés », la patinoire, une sortie cirque sur l'eau, une chasse au Yéti, des sculptures givrées…

Activités : 9 h 30-11 h 30 / 14 h-17 h

Accueil

Le matin : 7 h 45-9 h et 11 h 45-12 h 15 (accueil à partir de 7 h 15 sur demande à l'inscription)

Midi : possibilité de manger sur place en amenant son repas (supplément : 1,50 €)

L'après-midi : 13 h 15-14 h et 17 h-18 h 15

Tarifs

	A	B	C	D	E
La semaine	55	60	65	70	75
Les 5 matins	33	35	39	42	45
Les 5 après-midis	43	46	49	52	55

Spectacle de magie

Jeudi 11 février, 15 h, Salle cinéma Grand Écran. 5 € par personne. réservation auprès de la MLC - Tél. : 03 29 25 60 09

Ludothèque L'île aux Mômes :

Les enfants adhérents ayant plus de 8 ans peuvent venir jouer à la ludo seul. (Le jeu sur place est inclus dans l'adhésion.)

Horaires de la ludo

Mardi 16 h-18 h

Mercredi semaine paire 14 h-17 h anniversaire 17 h-18 h jeu sur place

Mercredi semaine impaire 14 h-1 h

Vendredi 9 h-12 h (Relais d'Assistantes Maternelles), 15 h 30-18 h (crèche), 18 h-21 h (clubs jeux tarot semaine impaire)

Samedi 14 h-17 h (anniversaire)

Vacances : du lundi au vendredi, 9 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h (le lundi : uniquement zone B)

Les ateliers :

- Atelier malin enfants : animation fabrication de son totem, reprise atelier le 19 février.
- Zumba reprise depuis janvier avec Céline MICHEL.
- Yoga de la voix (nouveau), avec Armelle HARROUARD, les lundis 1er février et 8 mars.

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Du samedi 6 février au dimanche 6 mars inclus : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h30.
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Jusqu'au vendredi 5 février : Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h
le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h
Du samedi 6 février au dimanche 6 mars inclus : Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h
Tél. : 03 29 62 65 95



Le bus hivernal 2015/16

Afin de répondre à l'utilisation croissante de ce service gratuit pour les utilisateurs, le nombre de rotations est passé de 6 à 10 cet hiver. Ce bus dessert le centre-ville et les 2 stations de ski de La Bresse-Hohneck et La Bresse-Lispach (vallée de Vologne et Vallée du Chajoux).

Dates de fonctionnement :

- Du dimanche 7 février au samedi 5 mars

Si les stations de ski sont fermées, des aménagements horaires sont mis en place. Renseignements à l'Office de Tourisme.

Les arrêts :

Ils sont matérialisés par un affichage spécifique « Bus hivernal » selon les rotations ci-dessous.

Arrêts	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3	Rotation 4	Rotation 5
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	8h15	8h56	9h30	10h18	12h10
Le Pont du Daval	8h18	8h59	9h33	10h21	12h13
Centre-ville - Place du Champtel	8h21	9h02	9h36	10h24	12h16
Abri des Voyageurs (face à Super U)	8h24	9h05	9h39	10h27	12h19
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	8h28	9h09	9h43	10h31	12h23
Devant Bol d'Air	8h30	9h11	9h45	10h33	12h25
Intersection vers Haut des Bluches	8h32	9h13	9h47	10h35	12h27
Le Pont de Brâmont	8h34	9h15	9h49	10h37	12h29
Crêperie La Scierie	8h36	9h17	9h51	10h39	12h31
Le Nol	8h38	9h19	9h53	10h41	12h33
Restaurant la Cheminée	8h40	9h21	9h55	10h43	12h35
Le Couarôge	8h41	9h22	9h56	10h44	12h36
Station La Bresse - Hohneck	8h45	9h26	10h00	10h48	12h40
Station La Bresse - Lispach	8h54	9h35	10h09	10h57	12h49
Stade de biathlon	8h56	9h37	10h11	10h59	12h51
Wiidoo Gliss	8h57	9h38	10h12	11h00	12h52
Pont du Metty	8h59	9h40	10h14	11h02	12h54
Auberge des Skieurs	9h02	9h43	10h17	11h05	12h57
Intersection Pré Mansuy	9h04	9h45	10h19	11h07	12h59
Pont Parmentier	9h06	9h47	10h21	11h09	13h01
Lunelle - Liernat	9h07	9h48	10h22	11h10	13h02
Abri des Voyageurs (face à Super U)	9h14	9h55	10h29	11h17	13h09
Centre-ville - Place du Champtel	9h17	9h58	10h32	11h20	13h12
Le Pont du Daval	9h20	10h01	10h35	11h23	13h15
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	9h23	10h04	10h38	11h26	13h18

Arrêts	Rotation 6	Rotation 7	Rotation 8	Rotation 9	Rotation 10
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	13h18	15h41	16h01	16h49	17h11
Le Pont du Daval	13h21	15h44	16h04	16h52	17h14
Centre-ville - Place du Champtel	13h24	15h47	16h07	16h55	17h17
Abri des Voyageurs (face à Super U)	13h27	15h50	16h10	16h58	17h20
Lunelle - Liernat	13h34	15h57	16h17	17h05	17h27
Pont Parmentier	13h35	15h58	16h18	17h06	17h28
Intersection Pré Mansuy	13h37	16h00	16h20	17h08	17h30
Auberge des Skieurs	13h39	16h02	16h22	17h10	17h32
Pont du Metty	13h42	16h05	16h25	17h13	17h35
Wiidoo Gliss	13h44	16h07	16h27	17h15	17h37
Stade de biathlon	13h45	16h08	16h28	17h16	17h38
Station La Bresse - Lispach	13h47	16h10	16h30	17h18	17h40
Station La Bresse – Hohneck	13h56	16h19	16h39	17h27	17h49
Le Couarôge	14h00	16h23	16h43	17h31	17h53
Restaurant la Cheminée	14h01	16h24	16h44	17h32	17h54
Le Nol	14h03	16h26	16h46	17h34	17h56
Crêperie La Scierie	14h05	16h28	16h48	17h36	17h58
Le Pont de Brâmont	14h07	16h30	16h50	17h38	18h00
Intersection vers Haut des Bluches	14h09	16h32	16h52	17h40	18h02
Devant Bol d'Air	14h11	16h34	16h54	17h42	18h04
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	14h13	16h36	16h56	17h44	18h06
Abri des Voyageurs (face à Super U)	14h17	16h40	17h00	17h48	18h10
Centre-ville - Place du Champtel	14h20	16h43	17h03	17h51	18h13
Le Pont du Daval	14h23	16h46	17h06	17h54	18h16
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	14h26	16h49	17h09	17h57	18h19





Affluence record à la piscine, à la patinoire et à l'Office de Tourisme

Avec l'absence de neige, une affluence record est à noter à la piscine et à la patinoire, deux structures gérées par l'Office de Tourisme et Loisirs, pendant les vacances de Noël et Nouvel An (du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016) :



Piscine

6 190 entrées sur la période soit une moyenne de 387 personnes par jour. Journée record le 31 décembre 2015 avec 915 personnes (du jamais vu depuis l'ouverture en 1994)

Patinoire

7 520 entrées soit une moyenne de 470 personnes par jour. Journée record le 30 décembre 2015 avec 811 entrées. Une augmentation de 35 % par rapport à Noël 2014-2015

Office de Tourisme et Point Info de la Maison de La Bresse

Du 19 décembre au 3 janvier 2016, ce sont près de 2500 demandes de renseignements qui ont été enregistrées, soit 86 % de plus que durant les vacances de Noël et Nouvel An 2014-15.
Le nombre de visiteurs a quant à lui presque triplé sur cette même période.

Espace Loisirs Patinoire

Ouverture jusqu'au lundi 28 mars 2016

Horaires d'ouverture :

	Très haute saison du 6 au 19 février 2016			Haute saison du 20 février au 6 mars 2016 et le lundi de Pâques (28 mars)			Saison du 4 janvier au 5 février 2016 et du 7 au 27 mars 2016	
	Tout public	Spécial Petits Patineurs	Spécial Disco	Tout public	Spécial Petits Patineurs	Spécial Disco	Tout public	Spécial Petits Patineurs
Lundi	10h30-19h	9h30-10h30	19h-20h	10h30-19h	9h30-10h30		Fermé	
Mardi	10h30-19h		19h-20h	14h-19h			Fermé	
Mercredi	10h30-19h		19h-20h	14h-19h		19h-20h	14h-19h	
Jeudi	10h30-19h		19h-20h	14h-19h			Fermé	
Vendredi	10h30-19h	9h30-10h30	19h-20h	10h30-19h	9h30-10h30		Fermé	
Samedi	14h-19h			14h-19h			14h-19h	
Dimanche	10h30-19h	9h30-10h30	19h-20h	10h30-19h	9h30-10h30		10h30-19h	9h30-10h30

Tarifs 2015/16

Tarifs avec abonnement * à 30 € ou 50 €	Adultes Entrée et location patins	Enfants – 16 ans Entrée et location patins
Résidents La Bresse	5,50 €	3,50 €
Non-résidents La Bresse	6,11 €	3,97 €

** Coût de la carte d'abonnement : 2 € - Durée de validité de la carte : 2 ans*

Tarifs sans abonnement	Adultes		Enfants – 16 ans	
	Entrée	Location patins	Entrée	Location patins
Entrée individuelle	5 €	2,20 €	2,40 €	2,20 €
Tarifs réduits (étudiants, séniors, groupes, familles et cartes de réduction)*	4,10 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Location casque	1 €		1 €	

** Etudiants et seniors (+ 65 ans) sur présentation d'un justificatif*
Groupes à partir de 15 personnes avec un seul paiement
Familles à partir de 4 personnes de la même famille dont au moins 2 enfants.
Enfants de - 5 ans et détenteurs du Pack Loisirs Famille : gratuit (hors location de matériel)

Mardi Gras à la patinoire

Le mardi 9 février, à l'occasion du carnaval, préparez votre plus beau déguisement et venez glisser en rythme sur des musiques endiablées ! BON PLAN : la location des patins est offerte à toutes les personnes déguisées se présentant pour patiner entre 14h et 20h.



DANS LE RETRO

Concert de la chorale du collège Hubert Curien

La chorale du Collège Hubert Curien a répété au cours des derniers mois sous la direction de Mme Chauvin, professeur d'éducation musicale et de chant choral, pour offrir à l'ensemble des classes de l'établissement un moment musical à la salle des fêtes.

À l'aube de cette nouvelle année et dans un avant-goût de fêtes, les élèves ont interprété des chansons laïques sur Noël et la fraternité, empruntées à John Lennon, Frank Sinatra…, et ce, en allemand, en anglais et en français. Mme Parmentelat et M. Gautier ont entraîné eux-mêmes sur scène tous les élèves du site. Les autres professeurs encadrants ont donné de la voix eux aussi.

Ensemble, ils ont célébré la paix en chantant tous en chœur la chanson de Demis Roussos « On écrit sur les murs ».

Rendez-vous au prochain spectacle de la chorale du Collège Hubert Curien qui aura lieu fin mai, si vous voulez voyager dans le temps…



ERRATUM

Dans le bulletin du mois de janvier, il fallait lire « Collège Hubert Curien » au lieu de « Groupe scolaire St Laurent » pour l'article concernant la visite d'entreprise.

Noël à la maternelle La Tourterelle

Juste avant les vacances, le Père Noël a rendu visite à l'école maternelle La Tourterelle, bien qu'il soit très occupé.



Dans l'attente de sa venue, les enfants avaient appris des chants de Noël qu'ils lui ont chantés et ont décoré les sapins de l'entrée de l'école. Le Père Noël a offert des puzzles, du sable à modeler et un garage.

Départ en retraite au sein du personnel communal

Le 30 décembre dernier, en mairie, une cérémonie a honoré le départ à la retraite de Mme Francine Vilmin du service finances. L'heureuse retraitée a reçu fleurs, cadeaux et a partagé un moment convivial entourée d'élus, de collègues et de sa famille.







Un grand moment de partage à l'École Saint-Laurent

À l'école Saint-Laurent, la fête de Noël est synonyme de moment de partage, de don de soi pour apporter de la joie.

Chaque classe a élaboré un projet dans ce sens :

Les petits de maternelle ont fabriqué des sablés et les ont offerts aux autres classes de l'école. « Pas facile pour eux de venir parler devant les grands »



Les moyens et les grands ont aussi fabriqué des sablés, et sont allés les offrir aux habitants de la maison de retraite. « Que d'émotion pour les mamys et les papys de voir arriver dans leur chambre ces petits lutins de Noël ! »

Les CP et CE1 sont aussi allés à la maison de retraite, mais pour y passer un moment de convivialité autour de jeux de société. « On a vu que des mamys trichaient ! »



Les CE1-CE2 ont décidé d'écrire des cartes de vœux aux enfants hospitalisés. « Même Saint-Nicolas en a écrit une lorsqu'il est passé dans notre classe. »



Les CM1 ont aussi écrit des cartes de vœux et ont fabriqué une décoration de Noël pour les personnes qui passent Noël seules. L'association Saint-Vincent-de-Paul est venue chercher leurs cartes.

Enfin, les CM2 ont récolté des montagnes de jouets, et sont allés les offrir aux Restos du cœur, afin qu'ils soient distribués aux enfants.



De belles initiatives !

Estelle, Delphine et Adrien au top !

Joli mois de décembre pour nos jeunes Bressaudes qui montent sur les podiums nationaux et passent les sélections pour les épreuves à venir.



Estelle Mougel, en biathlon est 2e du Samse National Tour à Bessans et Delphine Claudel en ski de fond 1re en Coupe des Alpes.



Du côté des garçons, Adrien Mougel flirte avec le top 10 : il finit 7e à la manche de Coupe de France qui s'est tenue aux Tuffes.

Le manque de neige de début de saison handicape les skieurs de tous les massifs, mais nos Bressauds savent tirer leur épingle du jeu et vont pouvoir maintenant aller goûter à des courses internationales.

Souhaitons-leur neige et succès pour la suite !

Météo de l'année 2015

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Température (°C)	Maxi	11,37	10,05	19,22	26,23	28,52	30,52	38	38,39	23,02	21,77	22,13	14,34
	Mini	-7,71	-8,63	-3,93	-1,41	1,83	5,02	5,41	5,74	3,12	-0,7	-7,25	-2,65
	Moyenne	0,8	-0,4	5	10,4	12,5	16,1	20,4	18,7	12	8,5	6,2	5,8
Pression hPa (mmb)	Maxi	957,4	957,7	957,7	955,8	950,3	949,1	948,7	947,9	952,5	950,6	954,3	960,4
	Mini	900,3	910,5	927	924,9	926,6	932,3	931,7	929,8	920,9	930,4	920,4	941,5
	Moyenne	940	937,5	942	943	940,1	942,4	941,2	940,7	941	940,4	943,8	950,1
Hygrométrie (/100)	Maxi	94,6	94,4	92	91,6	92,1	92,5	89,8	91,2	92	91,9	92,4	92,6
	Mini	39,8	36	25,1	14,4	27,3	31,2	20,8	19,8	37,4	43,6	42,3	46,2
	Moyenne	87,1	82,4	70,6	59,8	69,9	70,7	60	68,7	73,9	79,2	81,9	84
Pluviométrie (mm)	Total	141,70	38,40	89,50	42,20	100,80	3,50	0,10	40,30	26,00	73,20	173,40	50,80
Ensoleillement (kW/m²)	Total	196,21	557,60	994,66	1 335,73	1 704,06	1 396,83	2 101,28	1 609,70	1 106,09	726,51	372,45	196,40
Vitesse vent (km/h)	Maxi	50,04	35,28	56,88	48,6	43,56	33,48	36,72	47,52	38,16	31,32	52,2	42,84
	Moyenne	6,95	5,13	8,37	7,16	7,58	6,05	7,17	5,38	7,14	4,47	6,74	5,78

DANS LE RETRO

Cérémonies des vœux

Comme chaque année, M. le Maire a choisi d'honorer nos aînés en donnant la primeur de ses vœux aux résidents de l'EHPAD, lundi 4 janvier.

Mercredi 6 janvier, ce fut le tour des entreprises et associations qui forment les forces vives de La Bresse. Après un point sur l'année écoulée détaillé par Maryvone Crouvezier, le Conseil Municipal des Jeunes a présenté ses vœux au Maire. Les projets pour l'année 2016 ont ensuite été exposés par Hubert Arnould, maire de La Bresse. Pour conclure, Jérôme Mathieu, conseiller départemental, a appelé à l'optimisme, et Jackie Pierre, sénateur, a parlé de la réforme territoriale.



Le lendemain, M. le Maire a présenté ses vœux au personnel communal. Ce fut l'occasion de féliciter les retraités de l'année, Mesdames Mathieu, Philippe, Aubert, Riffé, Vilmin et Monsieur Toussaint puis de mettre à l'honneur les médaillés, Mesdames Didierlaurent, Arnould et Messieurs Poirot, Didierlaurent et Perrin.





Toutes ces cérémonies se sont terminées en toute convivialité par le verre de l'amitié.



ÉTAT CIVIL
Décembre 2015

Naissances

- **Gatien**, né le 11 décembre 2015 à Remiremont, fils de Louis-Etienne Audrerie et Adrienne Hufschmitt.
- **Célestin**, né le 31 décembre 2015 à Épinal, fils d'Hervé Arnould et Aline Mougel.
- **Éline**, née le 4 janvier 2016 à Remiremont, fille de Davi Mengin et Natacha Curien.

Mariages

- Le 12 décembre 2015, **Gilles Poirot**, foreur-mineur et **Nathalie Picard**, assistante maternelle, résidants à La Bresse.
- Le 21 décembre 2015, **Florent Mougel**, dirigeant d'entreprise et **Laurence Vanhaeren**, écrivain public, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **David Perl**, âgé de 26 ans, domicilié à Saint-Nom-La-Bretèche (Yvelines), décédé le 4 décembre 2015 à La Bresse.
- **Emeline Muraire**, âgée de 25 ans, domiciliée à Vincennes (Val-de-Marne), décédée le 4 décembre 2015 à La Bresse.
- **Bernard Lucien Mougel**, âgé de 77 ans, domicilié 1 rue des Gettes, décédé le 7 décembre 2015 à La Bresse, époux de Nicole Pierrel.
- **Laure Marie Julia Claudel**, âgée de 82 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 9 décembre 2015 à La Bresse, veuve de Gérard Poirot.
- **Pierre Georges Antoine**, âgé de 84 ans, domicilié 56 route de Vologne, décédé le 10 décembre 2015 à Colmar, époux de Reine Mougel.
- **Jeanne Marie Louise Claudel**, âgée de 92 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédé le 14 décembre 2015 à La Bresse, veuve de Jean Édouard Marion.
- **Yvonne Pierrat**, âgée de 93 ans, domiciliée à Gérardmer, décédée le 16 décembre 2015 à Gérardmer, veuve de Fernand Botzy.
- **Marcelle Antoinette Célestine Remy**, âgée de 89 ans, domiciliée 18 route de Gérardmer, décédée le 20 décembre 2015 à Remiremont, veuve de Marcel Arnould.
- **Jean Marie André Lemaire**, âgé de 87 ans, domicilié 3 rue des Gettes, décédé le 3 janvier 2016 à Remiremont, époux de Odile Perrin.
- **Sylvie Bindler**, âgée de 67 ans, domiciliée 54 route de Gérardmer, décédée le 6 janvier 2016 à La Bresse, épouse de Daniel Chevrier.
- **Claire Marie Jeanne Antoine**, âgée de 74 ans, domiciliée 7a route de Vologne, décédée le 6 janvier 2016 à Nancy, épouse de Laurent Humbertclaude.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h 15 et 14 h-17 h*
Samedi : 9 h-12 h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h et 14 h-17 h*

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : *9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi*

E.P.H.A.D. (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : *7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : *8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h*

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,
03 29 62 65 98
Mardi : *13 h 30-17 h*
Vendredi : *8 h 30-12 h*

ADMR
Les après-midis : **03 29 25 62 60**
Permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Lundi et jeudi : matin et après-midi
Mardi : après-midi, vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h
Mardi : 10 h 30 - 12 h
Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h
Jeudi et vendredi : 8 h - 9 h 30 et 17 h - 19 h
Samedi : 8 h - 9 h 30

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
8 h-11 h et 15 h-18 h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller
28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot
12 rue Mougel Bey
03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi : *8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15*

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : *8 h 30-12 h et 14 h-19 h*

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Maryvone Crouvezier - 1re Adjointe, finances ..... ***Mercredi de 10 h à 12 h***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au vendredi 5 février

	Piscine - musculation		Sauna Hammam	*Créneaux promotionnels* ▼*
lundi				
mardi		16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h			Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi		16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
vendredi		16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 12 h 30	14 h à 18 h		Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 18 h
dimanche	9 h à 12 h 30		10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30

Horaires du samedi 6 février au dimanche 6 mars

	Piscine - musculation		Sauna Hammam	*Créneaux promotionnels* ▼*
lundi		14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
mardi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi	10 h 30 à 19 h		15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
vendredi		14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 18 h			Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 18 h
dimanche	9 h à 18 h		10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».*

A noter : pour cause de travaux, la piscine sera fermée à partir du lundi 29 mars 2016 pour plusieurs mois.

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte - Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse – Matin	Niachamp à La Bresse – Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte – Matin	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte – Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

AGENDA

CULTURE

du 30 janvier au 28 mars
Exposition René Vincent-Viry
Horaires et Infos : *ZOOM Page 2*

du 30 janvier au 12 février
Exposition Publicité
Horaires et Infos : *ZOOM Page 2*

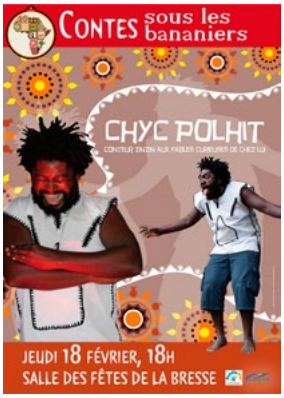
5 février
Table ronde « Vivre avec la publicité »
Maison de La Bresse ..... 20 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

du 13 au 26 février
Exposition Art sacré
Horaires et Infos : *ZOOM Page 2*

16, 17, 23 et 24 février
Visite guidée de l'église
Maison de La Bresse ..... 16 et 23 février 15 h
Maison de La Bresse ..... 17 et 24 février 10 h 30
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

18 février
Table ronde « l'Art et le Sacré »
Maison de La Bresse ..... 20 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

18 février
Spectacle avec Chyc Polhit Mamfoumbi conteur africain
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21
info@labresse.fr
www.labresse.fr



21 février
Rencontre-dédicaces René Vincent-Viry
Maison de La Bresse ..... 16 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

25 février
Spectacle musical « le p'tit Banc au Bout » avec Goloso
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

du 27 février au 12 mars
Exposition Opéra
Horaires et Infos : *ZOOM Page 2*

27 février et 4 mars
Représentation théâtrale
Première partie : « sketches »
Deuxième partie : Pièce : « L'Amour sur un plateau » de Isabelle Mergault
Salle cinéma Grand écran ..... 20 h 30
Réservations : *Maison de la presse*
Tél. : 03 29 25 41 49

4 mars
Table ronde « Dans les coulisses de l'opéra »
Maison de La Bresse ..... 20 h
Infos : *Mairie-Service communication*
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

LOISIRS

9 févr
Mardi gras à la patinoire
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-20 h
Infos : *Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37*

9, 16, 23 février et 1 mars
Ski découverte
Station de ski La Bresse - Hohneck ..... 7 h 45
Réservations : *Tél. : 03 29 25 41 29*

9 février
Soirée luge spéciale mardi gras + luges en délire
Station de ski La Bresse - Hohneck ..... 18 h-20 h
Infos : *Tél. : 03 29 25 68 78*

9, 16 février
Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse -Lispach ..... 19 h
Infos : *E.S.F. - Tél. : 03 29 25 41 56*

10, 17, 24 février et 2 mars
Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse - Hohneck ..... 18 h 30
Infos : *E.S.F. - Tél. : 03 29 25 41 56*

12, 19, 26 février et 4 mars
Trophée Nordique des Familles
Domaine Nordique La Bresse-Lispach ..... 15 h-17 h
Infos : *Tél. : 03 29 25 67 61 - tourisme@labresse.fr*
www.labresse.net

10, 17, 24 février et 2 mars
Goûter « Opoual »
Station de ski La Bresse -Hohneck ..... 17 h 30
Infos : *Tél. : 03 29 25 68 78*

10, 17, 24 février et 2 mars
Pack Patinoire + crêpe
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-16 h
Infos : *Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37*

12, 19, 26 février et 4 mars
Soirée piscine + pizza
Piscine ..... 18 h-21 h 30
Infos : *Piscine - Tél. : 03 29 26 21 20*



SPORTS

06 février
SAMSE National Tour
Tremplin de Lispach
Infos : *Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52*
odile.munsch.sclb@orange.fr

28 février
Trace vosgienne ski de fond
Stade de la Ténine - Vallée du Chajoux .. 9 h 30-14 h
Infos : *Christian Batoz - christian.batoz@yahoo.fr*

5 mars
4e Duathlon des Neiges
Domaine Nordique La Bresse-Lispach ..... 17 h 30
Infos : *Antoine Richard*
duathlondesneiges2015@gmail.com

DIVERS

5 février
Don du Sang
Salle des Fêtes ..... 15 h 30-19 h
Infos : *Établissement Français du Sang*
Tél. : 03 83 44 62 62

8, 15, 22 et 29 février
Accueil Vacanciers
Salle des Fêtes ..... 18 h
Infos : *Office de Tourisme - Tél. :* 03 29 26 21 20
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

11 février
Spectacle de magie
Salle cinéma Grand écran ..... 15 h
Infos et réservations : *MLC - Tél. : 03 29 25 60 09*